

Toulouse, le 1<sup>er</sup> juin 2011 Nombre de pages : 2

Service communication interministérielle & presse

# Communiqué à la Presse

## Installation de la première entreprise industrielle sur l'aérodrome de Toulouse-Francazal

Le préfet de la région Midi-Pyrénées, Henri-Michel COMET, le dirigeant de la Société d'Exploitation de l'Aéroport de Toulouse-Francazal (SNC LAVALIN) et le dirigeant de l'entreprise Atlantic Air Industries M. Didier BERNARDEAU ont signé aujourd'hui l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) qui permet à cette entreprise de s'installer sur l'aérodrome de Francazal. L'entreprise occupera deux des cinq grands hangars aéronautiques de l'aérodrome pour une période initiale de dix ans.

#### Qui est Atlantic Air Industries (AAI)?

Une entreprise de maintenance aéronautique précédemment installée sur deux autres sites en France (Bretagne).

#### Quel est le projet de l'entreprise ?

L'entreprise regroupe ses moyens à Francazal pour faciliter son développement.

Une implantation en Midi-Pyrénées lui permet également de se rapprocher de ses clients, de bénéficier de l'identité aéronautique de la région pour se développer vers l'étranger et de s'appuyer sur la culture et les compétences aéronautiques de Midi-Pyrénées.

L'entreprise envisage de passer de 70 à 150 salariés d'ici 3 ans.

Le projet rassemble sur un site unique les compétences d'une entreprise à potentiel de croissance, ancre les emplois en France et s'appuie sur les atouts des installations existantes à Francazal : accès à la piste, superficie des hangars, installations techniques spécifiques, identité aéronautique de la région.

### Quelle procédure permet d'aboutir aujourd'hui à la signature de l'AOT ?

Une cellule pluridisciplinaire d'accueil des entreprises a été mise en place fin août 2010 afin de valoriser le potentiel industriel de l'aérodrome de Francazal.

La cellule d'accueil des entreprises est composée des principaux services de l'Etat concernés par l'avenir du site de Francazal (DGAC, DIRECCTE, DRFIP, Défense), de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, de Midi-Pyrénées Expansion – Agence du Conseil Régional Midi-Pyrénées, d'Aerospace Valley et plus récemment de la société SNC LAVALIN (exploitant de l'aérodrome pour une durée de deux ans). Elle s'appuie sur une chargée de mission mise à disposition par la CCI de Toulouse et a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) le 25 novembre 2010.

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse prioritairement aux entreprises du secteur aéronautique.

Sur les 36 sociétés qui se sont manifestées, 8 ont déposé un dossier répondant à l'AMI :

- 5 dossiers sont en cours d'expertise,
- 3 entreprises ont été reçues fin avril.

AAI est la première entreprise industrielle à avoir achevé le parcours de sélection. Le projet d'installation et de développement sera concrétisé dès septembre 2011.

L'appel à manifestation d'intérêt reste ouvert. D'autres projets sont à l'étude, ils pourraient donner lieu à d'autres autorisations d'occupation temporaire de durée supérieure à deux ans d'ici la fin de l'année.

Indépendamment de cette démarche, SNC LAVALIN réalise un accueil de courte durée d'entreprises de services de faible taille dans les installations existantes sur l'aérodrome.